

CAROLE EST RÉINTÉGRÉE !

LA DIRECTION RETROUVE LA VOIE DE LA RAISON !



SUITE À UNE SIMPLE ALTERCATION AVEC SON SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE, SURVENUE EN SEPTEMBRE 2016, UN PROCESSUS DISCIPLINAIRE À CHARGE, TOTALEMENT INACCEPTABLE AVAIT ÉTÉ ENGAGÉ CONTRE NOTRE COLLÈGUE CAROLE. AVEC AU FINAL, UN COURRIER, ENVOYÉ LE 14 FÉVRIER, LUI SIGNIFIANT SON LICENCIEMENT.

Cette procédure disciplinaire, malgré l'absurdité des faits reprochés, n'était pas sans conséquences puisque Carole allait se retrouver plongée dans la précarité et le payait déjà lourdement en termes de santé, épuisée psychologiquement et physiquement notamment suite à un infarctus.

Soutenue par la Cgt et de nombreux cheminots, Carole avait fait appel, fin février de cette décision scandaleuse.

Après de nombreux jours d'attente,

C'EST GAGNÉ !

Carole a reçu un courrier de la Direction de l'Epic de Tête lui signifiant que son appel, avait été examiné favorablement et que son licenciement était annulé.

Nul doute que la mobilisation (pétition, rassemblements) ainsi que l'élan de solidarité sur l'ensemble du territoire national, souvent de manière unitaire, a amené la Direction Nationale à se pencher un peu plus sérieusement sur ce dossier.

Certes la Direction maintient une sanction conséquente, mais l'essentiel est là :

Carole ne se retrouvera pas au chômage en Avril !

LA CGT TIEN À REMERCIER L'ENSEMBLE DES CHEMINOTS QUI SE SONT TOUS RASSEMBLÉS, DANS L'UNITÉ ET INDÉPENDAMMENT DE LEURS EPIC, FACE À L'INJUSTICE ET À L'ARBITRAIRE.

La famille cheminote n'est pas un vain mot !

Que la Direction, qui n'a de cesse de vouloir nous diviser, se le dise !

Bien sûr, nous allons continuer à épauler Carole, pour l'aider à reprendre, dès que son état de santé le permettra, ses fonctions dans l'entreprise dans les meilleures conditions. Une rencontre est prévue avec la Direction pour cela.

Par ailleurs, nous vous informons que nous mettons également une caisse de solidarité pour l'aider financièrement, suite à ces semaines d'arrêts et à la sanction de 12 jours de mise à pied.

Carole, comment as-tu vécue cette bonne nouvelle ?

- Un grand soulagement, car je ne comprends toujours pas comment une telle décision avait pu être prise. Même si la sanction finalement prise reste élevée, l'essentiel pour moi c'est de toujours pouvoir avoir un avenir dans l'entreprise.

Justement, comment vas-tu ?

- Je récupère, j'en ai fini de mon hospitalisation, en revanche les soins se poursuivent et font partie de mon quotidien, aujourd'hui, je me soigne.

Comment as-tu vécue cette période ?

- Ces 6 derniers mois ont été très compliqués, j'ai vécu l'enfer.

Je remercie d'ailleurs le syndicat Cgt d'avoir été à mes côtés durant toute cette période et d'être intervenu en ma faveur dans les instances nationales et locales.


Quelles analyses portes-tu sur cette période et comment vois-tu ton avenir ?

- Il faut avancer, j'ai vécu 6 mois difficiles et je ne le souhaite à personne. Mon infarctus et ses conséquences ont été un choc sur ma vie, surtout dans ma façon de voir et d'appréhender les événements.

Aujourd'hui, je me reconstruis et j'envisage un avenir apaisé et constructif. J'ai hâte de revenir dans l'Entreprise.

Un dernier mot Carole ?

- Un grand Merci !!!! à toutes et à tous pour l'implication dans mon dossier, Merci à celles et à ceux qui ont porté, soutenu et revu mon dossier, Merci !!!!

A portrait of a woman with short dark hair, wearing a dark top. She is looking slightly to the right with a neutral expression. The background is a soft, out-of-focus green and white.

**MERCI À TOUTES
ET TOUS POUR
VOTRE SOUTIEN
ET VOS ACTIONS**